

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	11 décembre 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 47 Votants : 47
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2012	

Séance du 20 décembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi vingt décembre deux mille douze à vingt heures, à la salle des fêtes de Chamvres, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Martine LECESTRE (suppléante), Madame Catherine LOUBAT, Maryline MAHIET (suppléante), Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Alain GREMET (suppléant), Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Olivier CENDRE, Monsieur Bernard MORAINÉ, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Mohamed BELKAID, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Philippe HUREAU (suppléant), Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Eliette ITALIANO, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Benoit COPPIN, suppléé par Mme Martine LECESTRE
Monsieur Laurent CHAT, suppléé par M. Philippe HUREAU
Madame Raymonde ALLOUIS, suppléée par Mme Evelyne TRESCARTES
Monsieur Christian MORESK, suppléé par M. Alain GREMET
Monsieur Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, suppléée par M. Mohamed BELKAID
Madame Frédérique COLAS
Monsieur Jean-Claude GRELARDON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : vote des taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
pour l'année 2013



OBJET : vote des taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) pour l'année 2013

VU la délibération du 1er octobre 2004 qui a institué la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à compter de l'année 2005 et a créé un zonage de perception de la taxe pour tenir compte du service rendu,

VU la délibération du conseil communautaire en date du 13 octobre 2006 modifiant le zonage de perception de la taxe en ne laissant subsister que deux zones,

Vu la délibération du conseil communautaire en date 16 janvier, n° FIN/2012/12 portant le Zonage pour la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour la commune de Brion,

Vu l'avis favorable des membres de la commission des finances et transfert de charges réunie le 7 décembre 2012

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 7 décembre 2012

CONSIDERANT l'article 1636 B sexies III du Code Général des Impôts fixant les modalités de vote des taux,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

Par 46 voix pour et 1 voix abstention (M. Thierry LEAU)

FIXE les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la manière suivant, pour l'année 2013 :

	Taux 2013
Joigny	11,17 %
Béon Brion Bussy en Othe Cézy Champlay Chamvres Looze Paroy-sur-Tholon Saint-Aubin-sur-Yonne Saint-Romain-le-Preux Sépeaux Villicien	7,38 %

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 07 JAN. 2013

date de publication : 07 JAN. 2013

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical stroke on the right and a horizontal stroke on the left that extends further to the left.